



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES
SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

D épartement
F ormation
C ontinue

Séminair
e

Réglementation européenne des compléments alimentaires

Composition, allégations et mise sur le marché

Conférenciers :

Guillaume Cousyn

Chargé de mission « nutrition » (DGCCRF)

Cédric Bourges

Directeur Scientifique (Nutraveris)

Jocelyne Lejay

Pharmacien Responsable (Laboratoires Doliage)

Anne-Chaterine Maillols-Perroy

Avocate et Professeur à la Faculté Pharmacie de Lille.

Clotilde Mazerolles

(Mazerolles consultants)

Yves Tillet

Pharmacien, Consultant en développement et affaires réglementaires (Cabinet White-Tillet)

23 septembre 2011

contact
&
site de
formation

4, avenue de l'Observatoire – 75006 PARIS
Tél : 01 53 73 97 98 – 15 04

formation.continue@pharmacie.parisdescartes.fr

<http://www.pharmacie.parisdescartes.fr/fc>



Programme Matinée

Méthode

9h00 : Rôles et responsabilités respectives de l'EFSA et de la DGCCRF dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Guillaume Cousyn

Alternance de théorie, exemples pratiques, études de cas et échanges d'expériences.

10h00 : Les ingrédients, les types d'allégations et les procédures de mise sur le marché.

Jocelyne Lejay

Pause à 10h45

11h00 : Le contenu du dossier d'un complément alimentaire.

Cédric Bourges

11h45 : Compléments alimentaires et qualité : du choix à l'audit des fournisseurs.

Yves Tillet

Déjeuner à 12h45

Public visé

▪ Les collaborateurs des laboratoires qui participent à l'une ou plusieurs des étapes du développement, de l'enregistrement ou de la commercialisation des compléments alimentaires



Après-midi

Moyens pédagogiques

13h45 : Allégations de santé et allégations
thérapeutiques- Etude de quelques cas
issus de la jurisprudence.

Anne-Catherine Maillols-Perroy

14h15 : Le dossier de demande d'allégation santé et
les données cliniques

Yves Tillet

Vidéo-projecteur,
Tableau effaçable,
paper-board, recueil
documentaire papier et
électronique,
questionnaire
d'évaluation.

14h45 : Etude du cas d'une allégation de santé
acceptée (Jocelyne Lejay)

Pause à 15h30

15h45: Le cas des plantes traditionnelles

Clotilde Mazerolles

16h30 : Synthèse et conclusions en forme de table
ronde avec les orateurs

17h00 : Fin de la session

Objectifs

- Une actualisation et une mise en perspective de la réglementation
- Une compréhension des implications pour la firme en termes de mise sur le marché.
- Un focus particulier sur la qualité et les allégations.

